



EXPOSE SOMMAIRE
DE LA SITUATION DU GROUPE GUILLEMOT CORPORATION
AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

1. SITUATION FINANCIERE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2024

L'exercice 2024 a été marqué par une hausse de 5% du chiffre d'affaires du Groupe Guillemot Corporation à 125,1 millions d'euros, avec Thrustmaster en hausse de 8% et Hercules en retrait de 15%, et par la réalisation d'un résultat opérationnel de 3,7 millions d'euros, contre un gain de 2,5 millions d'euros en 2023.

En 2024, les ventes réalisées hors de France atteignent 114 millions d'euros, soit 91% du chiffre d'affaires total consolidé.

Sur le continent nord-américain, le Groupe a été en retrait de 3% à 36,2 millions d'euros.

Dans la zone Union Européenne et Royaume-Uni, les ventes du Groupe ont augmenté de 10%, passant de 59,5 millions d'euros à 65,5 millions d'euros.

Les ventes dans les autres pays sont en très légère hausse de 4% sur la période, passant de 22,4 millions d'euros à 23,4 millions d'euros.

Le marché des joysticks a montré une croissance à deux chiffres depuis la sortie du jeu Microsoft Flight Simulator 2024 en novembre 2024 : le Groupe a surperformé le marché grâce à ses nouveautés.

Le marché des volants a été en retrait sur la majeure partie du deuxième semestre avec un léger redressement en décembre grâce à des offres promotionnelles de fin d'année. La nouveauté phare du Groupe, le volant T598, a fait un excellent démarrage. Cependant, la montée en puissance progressive de la production n'a pas permis de couvrir tous les besoins et de compenser la tendance du marché.

Le résultat net consolidé s'établit à 1,2 millions d'euros contre 1 million d'euros à période comparable. Ce résultat comprend une perte financière de 4,4 millions d'euros liée à une perte de réévaluation du portefeuille de titres Ubisoft Entertainment détenu par le Groupe.

Le taux de marge brute comptable a augmenté de 4,5 points par rapport à l'an dernier pour s'établir à 53% sur 2024, dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

Les capitaux propres sont de 100,3 millions d'euros au 31 décembre 2024. La structure financière du Groupe est solide, l'endettement net est négatif à -23,7 millions d'euros au 31 décembre 2024 (hors portefeuille de valeurs mobilières de placement de 5,8 millions d'euros) contre un endettement net de -16,7 millions d'euros au 31 décembre 2023 (hors portefeuille de valeurs mobilières de placement de 10,3 millions d'euros).

Au cours de l'année 2024, le Groupe a :

- Célébré son quarantième anniversaire d'existence,
- Poursuivi ses investissements en Recherche et Développement afin d'assurer un niveau de différenciation et un écart de valeur ajoutée significatif par rapport aux produits concurrents,
- Elargi ses gammes dans ses segments classiques et déployé commercialement ses nouvelles offres *Farming* pour Thrustmaster, et *Streaming* pour Hercules,
- Renforcé et amplifié sa stratégie commerciale en zone Asie-Pacifique et au Moyen-Orient, pour bénéficier du potentiel de croissance de la zone,
- Signé un accord commercial stratégique avec *JD.com*, Numéro Un du eCommerce en Chine.
- Synchronisé ses actions commerciales avec les nombreuses sorties de jeux du deuxième semestre 2024,
- Optimisé sa performance grâce aux outils basés sur l'Intelligence Artificielle,
- Implanté en volume sa platine motorisée *DJControl Inpulse T7*, « *flagship* » de la marque Hercules,
- Renforcé sa gamme AVA (« *Advanced Versatile Aviation* »), véritable avancée révolutionnaire pour Thrustmaster,
- Etoffé sa gamme *SimTask* dans l'écosystème *Farming*,
- Participé à de nombreux événements internationaux,
- Renforcé sa présence communautaire pour être au plus proche de ses consommateurs.

1.1. Actualités Thrustmaster

En 2024, Thrustmaster a :

- Lancé son premier volant *Direct Axial Drive*, le volant *T598*, et la nouvelle roue détachable très haut de gamme *HYPERCAR Wheel Add-On*,
- Etoffé ses gammes *Racing* avec la sortie du volant *EVO RACING 32R LEATHER* et du nouveau pédalier évolutif *Raceline Pedals LTE* (« Long Term Evolution »),
- Développé ses ventes dans le segment des joysticks aux Etats-Unis et en Europe,
- Sorti le *T128 Shifter Pack*, son bundle avec ses deux principaux best-sellers qui associe son volant à retour de force *T128* avec le levier de vitesse *TH8S Shifter Add-On*,
- Commercialisé sa nouvelle manette *ESWAP X2* sous licence officielle Elden Ring, et développé sa gamme *AVA* et *H.E.A.R.T.*,
- Participé à de nombreux salons dont le salon américain « *Flight Sim Expo* » pour le *Flying* et le salon « *FarmCon 2024* » pour le *Farming*,
- Renforcé ses équipes *Flying* pour développer encore davantage sa gamme.

1.1.1. Les volants et leurs accessoires

Thrustmaster a dynamisé son écosystème *Racing* avec le lancement réussi du volant *T598*, premier volant *Direct Axial Drive*, et de la roue détachable *Hypercar Wheel Add-On*. La presse spécialisée a salué de façon unanime l'avancée technologique *Direct Axial Drive* qui permet de ressentir de nouvelles sensations remarquables dans un positionnement de prix abordable. Le volant *T598* sera le moteur des ventes Thrustmaster en 2025.

Thrustmaster a dévoilé le pédalier *Raceline Pedals LTE* (« Long-Term Evolution »), pédalier évolutif et moderne qui vient renforcer et moderniser sa gamme.

En 2024, le marché américain des volants a augmenté à la fois en volume et en valeur avec une augmentation de 11,7% en valeur à 145,3 millions de dollars américains et de 17,8% en volume.

Dans les cinq principaux pays Européens, que sont la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne, le marché des volants a baissé de 9% en valeur à 122,1 millions d'euros et de 12% en volume. Thrustmaster est Numéro deux des volants avec 27,6% de parts de marché en valeur et avec 18,2% en volume. Thrustmaster a augmenté ses parts de marché au Royaume-Uni.

1.1.2. Les gamepads

Depuis ses premiers pas en 2019, la gamme *ESWAP* a séduit une large communauté, et se démarque des autres *gamepads* grâce aux options de pouvoir modifier les contrôles en changeant certains modules.

En 2024, Thrustmaster a encore étoffé sa gamme avec la gamme *Hall Effect*, qui s'enrichit de modules de sticks dotés de sa propre technologie de *Hall Effect* dite « H.E.A.R.T. » (*HallEffect AccuRate Technology*), technologie brevetée par la marque depuis plus de dix ans.

En 2024, aux Etats-Unis, le marché américain des *gamepads* Xbox à un prix supérieur à 70 dollars américains a été en croissance de 0,5% en volume et de 3,26% en valeur à 168,9 millions de dollars américains. Le marché dit « *Third-Party* » (il s'agit des marques autres que celles des fabricants de consoles de jeu) a été beaucoup plus dynamique avec une nette augmentation de 61,2% en valeur à 36,1 millions de dollars américains et de 29,3% en volume.

Les ventes de *gamepads* Thrustmaster ont augmenté de 17,8% en volume et de 13,7% en valeur.

Dans les cinq principaux pays européens, le marché des *gamepads* Xbox à un prix supérieur à 70 euros est en forte baisse à -30,8% en volume et -19,6%. Le marché *Third Party* augmente lui de 75,2% en valeur, et de 115% en volume.

1.1.3. Les accessoires de simulation de vol

Reconnu auprès de la communauté de simulation de vol, Thrustmaster se distingue par sa capacité à innover et à proposer une large gamme extrêmement précise et pouvant correspondre à tous les pilotes en matière de simulation de vol. C'est LA référence dans ce domaine.

La sortie, en novembre 2024, du joystick *AVA F/A-18 Super Hornet FlightStick* entièrement personnalisable est venue renforcer l'écosystème de la gamme *AVA*.

La nouvelle base de joystick *AVA* est un véritable bijou pour les passionnés de « *flightsim* » qui, grâce à ses capteurs de haute précision et son mécanisme réglable, garantit une immersion totale.

Le Groupe s'est appuyé sur le lancement mondial du jeu de simulation de vol *Microsoft Flight Simulator 2024* pour commercialiser en novembre 2024 son nouveau joystick *T.Flight Hotas One* sous licence *Microsoft Flight Simulator 2024*, fruit de la collaboration directe avec les équipes *Xbox Games Studio* et *Microsoft Designed for Xbox*.

Thrustmaster a créé et organisé des tournois militaires et air shows mondiaux pour la communauté des « *Simmers* », dont la troisième édition du « *Thrustmaster Airshow* », qui ont remporté un franc succès.

En 2024, aux Etats-Unis, le marché américain des joysticks a connu une baisse de 5,3% en volume mais il est stable en valeur à 34 millions de dollars américains. Les parts de marché de Thrustmaster sont à 53,1% en volume et à 50,7% en valeur. Thrustmaster est Numéro Un en valeur et en volume. Thrustmaster surperforme le marché. En décembre 2024, Thrustmaster a augmenté de 43% en valeur tandis que le marché augmentait de seulement 10%

Dans les cinq principaux pays européens, le marché des joysticks est en hausse de 7% en volume et en valeur à 24 millions d'euros. Les parts de marché de Thrustmaster s'établissent à 70,2% en volume et à 67,2% en valeur. Thrustmaster est Numéro Un en volume et valeur avec plus de parts de marché que l'année dernière. Thrustmaster a augmenté ses parts de marché dans les cinq pays européens, avec l'Allemagne et la France en tête.

1.1.4. Le Farming/Trucking

Ce nouveau segment *SimTask Farming* est venu compléter les attentes des joueurs sur ce marché porteur grâce au lancement de la nouvelle gamme Thrustmaster présentée fin août 2023 au salon *Gamescom* et spécialement conçue pour la simulation de conduite de véhicules lourds et d'engins agricoles.

Thrustmaster étoffe régulièrement sa gamme *SimTask* avec des nouveautés. Début juillet, Thrustmaster a participé en tant que partenaire officiel à la *FarmCon 24*, convention annuelle dédiée à la « *Farming Simulation* » et organisée par GIANTS Software.

La sortie du jeu *Farming Simulator 25* en novembre 2024 constitue un véritable levier de croissance pour Thrustmaster : en effet, le joystick de simulation *SimTask FarmStick* pour PC va être bientôt rejoint par des versions pour consoles au premier semestre 2025.

1.1.5. Le « eSport »

Thrustmaster est très bien positionné sur le marché de l'eSport, et toujours très actif dans ce domaine.

1.1.5.1. eSports « Racing »

La participation active de Thrustmaster à des événements majeurs eSports à la fois français et mondiaux lui permet de bénéficier d'un positionnement enviable, parmi lesquels :

- Le circuit des 24 Heures du Mans (Le Mans, France) : Thrustmaster est devenu le partenaire officiel du jeu « *Le Mans Ultimate* » pour le *FIA World Endurance Championship* (WEC), le championnat du monde d'endurance.
- Ferrari eSports Series (Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis) : le point d'orgue de la saison 2024 des « *Ferrari Esports Series* » dont Thrustmaster est le partenaire technique officiel a été la finale qui s'est tenue le 5 décembre 2024 au Ferrari World Abu Dhabi. Les concurrents se sont affrontés sur les produits Thrustmaster à licence officielle Ferrari.
- Le salon Poznan Game Arena (Pologne, Octobre 2024) : Thrustmaster a pu présenter son nouveau volant *T598* et sa nouvelle roue détachable *Hypercar*.
- Salon ADAC Sim Racing Expo (Allemagne) : la participation de Thrustmaster a connu un vrai succès avec plus de douze mille visiteurs sur un week-end.
- Paris Games Week (Paris, Octobre 2024) : Thrustmaster était présent sur le stand Xbox avec sa gamme *Racing* et sur le stand Erazor avec sa gamme de manettes

1.1.5.2. eSports « Flying »

Le Groupe a participé à de nombreuses manifestations aériennes et de simulation : le salon américain « *Flight Sim Expo* » à Las Vegas ou encore le salon « *Beacom 2024* » en Belgique, dont Thrustmaster était le sponsor principal.

Thrustmaster a organisé des tournois militaires et air shows mondiaux pour la communauté des « *Simmers* », dont la troisième édition du « *Thrustmaster Airshow* », qui ont remporté un franc succès.

1.2. Actualités Hercules

En 2024, Hercules a :

- Commercialisé son contrôleur *DJControl Inpulse T7 PREMIUM EDITION* qui a été présenté au salon américain *Namm Show* fin janvier 2024,
- Participé à de nombreux salons, dont le *Music China 2024*,
- Lancé des kits complets pour débiter dans le DJing avec le contrôleur Hercules *DJ Essentials Kit*,
- Créé un véritable écosystème autour de la gamme *Hercules Stream* et l'a perfectionnée,
- Elargi sa présence auprès des plus importants acteurs du canal Musique online et offline.

Ses investissements en Recherche et Développement et ses méthodes de « *Design Thinking* » permettent à Hercules de concevoir des produits novateurs attendus par des communautés exigeantes dans le monde de la musique. Journalistes, experts, ainsi qu'influenceurs soulignent souvent les valeurs qui font la différence : « *innovation, accessibilité et facilité d'utilisation* ».

1.2.1. Les contrôleurs DJ

Le début d'année 2024 a été marqué par de nombreux articles élogieux sur les platines *DJControl Inpulse T7* et *DJControl Inpulse T7 Premium Edition* qui viennent renforcer la gamme *Inpulse* et permettre ainsi d'offrir aux consommateurs une expérience de mixage vinyle tactile.

Le nouveau contrôleur Hercules *DJControl Mix Ultra*, sorti officiellement au salon américain NAMM SHOW 2025 à Anaheim, a reçu le prix « *2025 CES Best of Innovation* » dans la catégorie « *content & entertainment* » au CES 2025 qui a eu lieu début Janvier 2025.

Afin de répondre aux attentes de ses consommateurs désireux d'obtenir des musiques pour commencer le DJing et des musiques libres de droits pour mixer librement, Hercules offre à chaque nouvelle saison de l'année trois nouveaux packs « *DJ-ready tracks* » concoctés par ses DJ, et contenant jusqu'à quinze morceaux prêts à être mixés par pack.

1.2.2. Le logiciel DJUCED

DJUCED est bien plus qu'un simple logiciel : c'est le compagnon idéal pour démarrer, avec des fonctionnalités exclusives comme la *DJ Academy*, un guide interactif, l'Assistant Musical Intelligent et le Beatmatch Guide.

DJUCED rassemble tous les outils modernes incontournables, des « *Hot Cues* » à la séparation des « *stems* », en passant par une gestion intuitive de l'interface et une large palette d'effets.

Aujourd'hui, l'aventure continue avec les versions *DJUCED Pro* et *DJUCED Pro+*, projets bientôt finalisés, qui visent à offrir des fonctionnalités encore plus avancées pour un usage professionnel.

1.2.3. La gamme Streaming

Renommé dans le domaine de l'audio et célèbre pour ses contrôleurs DJ, Hercules a enrichi le monde du *Streaming* avec le lancement fin 2023 de sa nouvelle gamme *STREAM*, spécifiquement conçue pour répondre aux besoins de la gestion de l'audio en direct des Streamers.

La gamme *Hercules Stream* comprend deux contrôleurs audios lancés en décembre 2023 *Hercules Stream 100* et *Hercules Stream 200 XLR*, disponibles également dans les kits *Hercules Stream Starter Kit* et *Hercules Stream Essentials Kit XLR*.

De nombreux articles élogieux ont été consacrés à cette nouvelle gamme. Le 2 février 2024, le site *GameRevolution* a qualifié le *Hercules Stream 200 XLR* de « meilleur ami du streamer » et lui a attribué la note de 9 sur 10 pour son « impressionnante personnalisation ». Le site *GamingTrend* a qualifié le contrôleur audio *Hercules Stream 100* comme « excellent » notamment pour son « écran lumineux et ses possibilités de personnalisation ».

1.3. Résultat du Groupe

1.3.1. Chiffres-clés

Les principaux agrégats des comptes consolidés de Guillemot Corporation pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2024 s'établissent comme suit :

En millions d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	125,1	119,1
Résultat opérationnel	3,7	2,5
Résultat financier *	-2,6	-1,4
Résultat net consolidé	1,2	1,0
Résultat de base par action	0,08 €	0,06 €
Capitaux propres	100,3	101,8
Endettement net (hors VMP) **	-23,7	-16,7
Stocks	38,3	45,7
Immobilisations incorporelles	24,4	23,7
Actifs financiers courants (Part VMP)	5,8	10,3

* Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier net et les autres charges et produits financiers.

** Les Valeurs Mobilières de Placement ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'endettement net.
(cf. paragraphe 5.7.13 des comptes consolidés).

Le chiffre d'affaires consolidé annuel de l'exercice 2024 s'est élevé à 125,1 millions d'euros en hausse de 5% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel ressort à 3,7 millions d'euros contre un gain de 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Le résultat financier de -2,6 millions d'euros intègre une perte de réévaluation de 4,4 millions d'euros sur les actifs financiers courants (VMP) constitués des titres Ubisoft Entertainment, contre une perte de réévaluation de 1,5 million d'euros en 2023.

Le résultat net de l'exercice s'établit à 1,2 million d'euros contre un gain de 1,0 millions d'euros en 2023.

Les actifs financiers courants s'établissent à 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2024. Ils sont composés de 443 874 titres Ubisoft Entertainment.

L'endettement net est négatif, à -23,7 millions d'euros (avant Valeurs Mobilières de Placement).

Les capitaux propres sont passés de 101,8 millions d'euros à 100,3 millions d'euros.

▪ Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

(En millions d'euros)	31.12.2024	31.12.2023
Hercules : Périphériques numériques	12,0	14,2
Thrustmaster : Gammes d'accessoires de jeux	113,1	104,9
TOTAL	125,1	119,1

▪ Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique :

(En millions d'euros)	31.12.2024	31.12.2023
Union Européenne	65,5	59,5
Amérique du Nord	36,2	37,2
Autres	23,4	22,4
TOTAL	125,1	119,1

▪ Répartition du résultat opérationnel par activité :

(En millions d'euros)	31.12.2024	31.12.2023
Hercules	-0,5	-0,7
Thrustmaster	4,2	3,2
TOTAL	3,7	2,5

1.3.2. Compte de résultat

Au cours de l'exercice, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires hors taxe consolidé de 125 120 milliers d'euros.

Les principales charges d'exploitation sont les achats pour 52 709 milliers d'euros.

Les charges externes totalisent 26 373 milliers d'euros et sont principalement constituées de charges de transport, de publicité et de marketing.

Les charges de personnel se sont élevées à 18 658 milliers d'euros et les dotations aux amortissements et provisions à 10 459 milliers d'euros.

Les impôts et taxes totalisent 579 milliers d'euros et les autres produits et charges -6 779 milliers d'euros.

Le résultat opérationnel est de + 3 745 milliers d'euros.

Le coût de l'endettement financier net est négatif de 637 milliers d'euros et les autres produits et charges financières totalisent -3 206 milliers d'euros, comprenant des pertes de réévaluation de 4 421 milliers d'euros sur les actions Ubisoft Entertainment détenues.

Après prise en compte de ces éléments, et de la charge d'impôt de 1 millier d'euros, le résultat net du Groupe est de 1 177 milliers d'euros.

Le résultat de base par action est de +0,08 euros.

1.3.3. Bilan

Les actifs non courants se composent d'immobilisations incorporelles nettes pour un montant de 24 408 milliers d'euros, d'immobilisations corporelles nettes pour 10 637 milliers d'euros, d'actifs financiers pour 593 milliers d'euros, d'actifs d'impôts pour 501 milliers d'euros et d'impôts différés actifs pour 5 598 milliers d'euros.

Les actifs courants comprennent les éléments suivants :

- Les stocks ont une valeur nette de 38 315 milliers d'euros en tenant compte de dépréciations sur stock de 2 049 milliers d'euros.
- Le poste clients et comptes rattachés s'élève à une valeur nette de 38 315 milliers d'euros en tenant compte de dépréciations sur ce poste de 387 milliers d'euros.
- Le poste autres créances a une valeur nette de 2 790 milliers d'euros et concerne principalement des créances de taxe sur la valeur ajoutée et des créances d'avances et acomptes versés.
- Les actifs financiers s'élèvent à 5 837 milliers d'euros et le poste trésorerie et équivalents de trésorerie à 30 618 milliers d'euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 100 260 milliers d'euros.

Les passifs non courants totalisent 5 604 milliers d'euros dont 3 566 milliers d'euros d'emprunts liées aux obligations locatives.

Les passifs courants totalisent 46 661 milliers d'euros dont 3 315 milliers d'euros d'emprunts.

La capacité d'autofinancement du Groupe sur l'exercice 2024 après coût de l'endettement financier s'élève à 13 038 milliers d'euros.

Le Groupe a vu son besoin en fonds de roulement baisser de 5 062 milliers d'euros au cours de l'exercice 2024.

Les flux de trésorerie liés aux investissements concernent les frais de Recherche et Développement immobilisés et les outillages permettant la fabrication de nouveaux produits.

Le Groupe n'a pas mis en place de nouveaux emprunts au cours de l'exercice 2024.

1.4. Résultat de la société

1.4.1. Compte de résultat

Au cours de cet exercice, la société Guillemot Corporation S.A. a réalisé un chiffre d'affaires de 112 690 milliers d'euros.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 116 217 milliers d'euros.

Les principales charges d'exploitation sont les achats consommés pour 54 070 milliers d'euros et les charges externes pour 44 945 milliers d'euros.

Les charges externes sont principalement constituées de prestations de sous-traitance, de frais de développement, de charges de transport, de publicité et de marketing.

Les impôts et taxes et les charges de personnel totalisent 571 milliers d'euros et les autres charges 9 651 milliers d'euros.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 5 280 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions sur l'actif circulant représentent 393 milliers d'euros.

La société a comptabilisé une provision de 241 milliers d'euros liée à des retours produits.

Le total des produits d'exploitation diminué de l'ensemble des charges d'exploitation fait apparaître un résultat d'exploitation de 824 milliers d'euros.

En tenant compte du résultat financier de 355 milliers d'euros, du résultat exceptionnel de -75 milliers d'euros, de l'impôt sur les bénéfices de 6 milliers d'euros, le résultat net atteint 1 110 milliers d'euros.

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

Différences de change :	161 milliers d'euros
Produits et charges d'intérêts financiers :	702 milliers d'euros
Résultat sur cessions VMP :	-25 milliers d'euros
Reprises et dotations de provisions :	-483 milliers d'euros

Les produits d'intérêts sont principalement constitués de 760 milliers d'euros d'intérêts issus de placements bancaires et autres produits financiers, de 25 milliers d'euros d'intérêts sur les avances en comptes courants et de 15 milliers d'euros correspondant à la réintégration à l'actif du bilan d'avance en compte courant, avance abandonnée par la société-mère en 2004 au bénéfice de sa filiale Guillemot GmbH (Allemagne) avec clause de retour à meilleure fortune.

Les charges financières sont principalement constituées de charges d'intérêts d'emprunts et bancaires pour 65 milliers d'euros et de charges d'intérêts des comptes courants pour 33 milliers d'euros.

Le résultat de cession de titres propres dans le cadre du contrat de liquidité en vigueur s'élève à -25 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions sur les titres des filiales s'élèvent à 125 milliers d'euros et 1 213 milliers d'euros sur les valeurs mobilières de placement.

Les reprises sur dépréciations des titres des filiales totalisent 837 milliers d'euros, les reprises de provisions sur des avances en compte courant, 15 milliers d'euros.

Les principaux soldes intermédiaires de gestion sont :

Production de l'exercice :	112 471 milliers d'euros
Valeur ajoutée :	13 456 milliers d'euros
Excédent brut d'exploitation :	12 885 milliers d'euros

1.4.2. Bilan

L'actif net immobilisé s'élève à 40 620 milliers d'euros. Il comprend 20 575 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles, 3 069 milliers d'euros d'immobilisations corporelles et 16 976 milliers d'euros d'immobilisations financières.

Les immobilisations incorporelles comprennent 10 642 milliers d'euros en valeur nette de frais de développement.

La société dispose d'un stock d'une valeur nette de 29 835 milliers d'euros.

Le poste clients et comptes rattachés s'élève à 26 588 milliers d'euros en valeur nette.

Les autres créances d'un montant net total de 1 565 milliers d'euros en valeur nette comprennent principalement des avances en comptes courants envers les filiales pour un montant net de 351 milliers d'euros, des créances fiscales pour 1 145 milliers d'euros et des avoirs à recevoir pour 60 milliers d'euros.

Les valeurs mobilières de placement totalisent un montant net de 5 899 milliers d'euros dont 55 849 actions propres pour un montant net 345 milliers d'euros et 443 874 titres Ubisoft Entertainment SA, pour une valeur nette de 5 554 milliers d'euros.

Les capitaux propres totalisent 90 857 milliers d'euros.

1.5. Stratégie et objectifs de la société et du Groupe

En 2025, le Groupe a pour objectif d'adapter son plan stratégique aux évolutions du marché, aux changements de modes de consommation et aux nouveaux défis structurels et conjoncturels, et va concentrer ses efforts à :

- Capitaliser sur ses principaux atouts que sont l'expertise technologique de sa Recherche et Développement, l'innovation et la création de valeur ajoutée,
- Répondre avec qualité aux exigences de plus en plus fortes des consommateurs en se différenciant de ses concurrents grâce à la qualité de ses produits et de ses services,
- Déployer, innover et investir dans les meilleures technologies pour répondre aux enjeux actuels,
- Renforcer et accentuer sa position en zone Asie-Pacifique et au Moyen-Orient, afin de compenser un ralentissement éventuel des ventes aux Etats-Unis, accompagner les nouvelles opportunités de croissance en Chine, au Japon et en Corée,
- Poursuivre ses investissements en Recherche et Développement afin d'optimiser sa différenciation par rapport à la concurrence de plus en plus accrue.

Le Groupe poursuit également sa démarche RSE, structurée autour de 4 grands piliers : *Planet, People, Responsible business, Communities*.

1.6. Evénements récents

La décision par le gouvernement américain d'augmenter de 20% les taxes à l'importation sur les produits fabriqués en Chine, à compter du 4 mars 2025, a mené le Groupe à remonter ses prix publics aux Etats-Unis.

Le projet OMNIBUS pourrait, dans un premier temps, reporter les obligations liées à la CSRD auxquelles sont actuellement soumises la société et auxquelles elle se prépare depuis l'exercice 2023, et, à terme, l'exclure du champ d'application de la directive. Dans l'attente des actions des Parlements européen et français, et au regard du retrait des candidats avec lesquels elle était en pourparlers, la société a fait le choix de ne pas prévoir dans l'immédiat la nomination d'un auditeur de durabilité lors de l'assemblée prévue le 5 juin 2025. Elle prendra toutes les mesures nécessaires en temps voulu et au besoin, selon le calendrier des évolutions législatives annoncées.

1.7. Gouvernance et actionnariat

Lors de sa séance du 29 janvier 2025, le conseil d'administration a mis à jour la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Cette modification a été dictée par le besoin de permettre une plus grande modularité de la rémunération des mandataires sociaux : cette nouvelle politique prévoit donc aussi bien la rémunération en cas d'unicité des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, qu'en cas de dissociation. Elle élargit aussi les modes de rémunération en prévoyant la possibilité d'une rémunération variable de long terme et une indemnité de départ pour les dirigeants mandataires sociaux. Le détail de cette politique est consultable en détail au paragraphe 21.6.4 du rapport de gestion.

Depuis la clôture de l'exercice et dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisés par l'assemblée générale mixte du 1^{er} juin 2023 puis du 30 mai 2024 et mis en œuvre en 2024, le capital de la société a été réduit de 308 000 euros par l'annulation de 400 000 actions, décidée par le conseil d'administration dans sa séance du 29 janvier 2025.

1.8. Perspectives et évolution prévisible de la situation de la société et du Groupe

Le Groupe prépare une année 2025 riche en nouveautés qui viendront compléter celles lancées récemment et maintenir une dynamique commerciale soutenue.

Le Groupe prévoit un chiffre d'affaires en croissance et un résultat opérationnel positif pour l'exercice 2025. Cette prévision a été établie et élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques conforme aux méthodes comptables du Groupe.

Ces prévisions reposent principalement sur les hypothèses suivantes :

- Hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes de direction :
 - La mise en œuvre de la stratégie du Groupe telle que décrite au paragraphe 7 du rapport de gestion et son succès.
 - Le maintien des investissements consistant à construire des valeurs ajoutées tels que décrits au paragraphe 6 du rapport de gestion.
- Hypothèses relatives à des facteurs échappant à l'influence des organes de direction :
 - Une absence de dégradation forte de la consommation et du marché du jeu vidéo, aux Etats-Unis et en Europe.
 - Le succès commercial des nouveaux produits du Groupe.
 - La présence des nouveaux jeux de *Racing* et de *Flying* sur l'ensemble de l'exercice.

2. GOUVERNANCE

2.1. Composition du conseil et de la direction

Nom, Prénom, Fonction	Sexe	Age	Indépendant	Première nomination	Echéance du mandat
Claude GUILLEMOT <i>PDG</i>	M	68	Non	1997	2030
Michel GUILLEMOT <i>Membre du conseil DGD</i>	M	66	Non	1997	2028
Gérard GUILLEMOT <i>Membre du conseil DGD</i>	M	63	Non	1997	2028
Christian GUILLEMOT <i>Membre du conseil DGD</i>	M	59	Non	1997	2030
Maryvonne LE ROCH-NOCERA <i>Membre du conseil</i>	F	66	Oui	2014	2026
Corinne LE ROY <i>Membre du conseil</i>	F	61	Oui	2017	2027
Véronique LE BOURGE <i>Membre du conseil</i>	F	58	Oui	2023	2029
Yves GUILLEMOT <i>DGD</i>	M	64	Non	1997	Date de cessation de la fonction de DG de Monsieur Claude Guillemot

2.2. Politique de diversité

La politique de diversité appliquée aux membres du conseil d'administration a pour objectif de permettre au conseil d'administration d'être performant dans sa mission, notamment lorsqu'il :

- Détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre ;
- Se saisit de questions intéressant la bonne marche de la société ;
- Règle, par ses délibérations, les affaires qui concernent la société ;
- Procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

La politique de diversité appliquée aux membres du conseil d'administration est consultable en détail au paragraphe 21.2.3.2 du rapport de gestion.

2.3. Politique de rémunération

Les rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux de la société sont détaillées aux paragraphes 21.6.1 à 21.6.3 du rapport de gestion.

Lors de sa séance du 29 janvier 2025, le conseil d'administration a mis à jour la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (cf. paragraphe 1.7 ci-dessus).

3. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

3.1. Capital

Au 31 décembre 2024, date de la clôture du dernier exercice, le montant du capital s'élevait à 11 617 359,60 euros représentant un total de 15 087 480 actions ordinaires de 0,77 euro de nominal chacune.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune modification sur le capital n'a été apportée.

Depuis la clôture de l'exercice, le capital de la société a été réduit de 308 000 euros par l'annulation de 400 000 actions, décidée par le conseil d'administration dans sa séance du 29 janvier 2025.

Depuis cet évènement, aucune modification n'a été apportée au montant du capital social.

Au 31 décembre 2024, le groupe familial Guillemot détenait directement et indirectement 69,86% du capital et 83,13% des droits de vote exerçables en assemblée générale.

Au 31 décembre 2024, il n'y a pas d'actionnariat salarié au sens de l'article L225-102 du code de commerce.

Au 31/12/2024						
Actionnariat	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables en assemblée générale	% des droits de vote exerçables en assemblée générale (1)
GUILLEMOT BROTHERS SAS (2)	1 696 122	11,24%	3 342 244	13,45%	3 342 244	13,71%
Michel GUILLEMOT	1 216 569	8,06%	2 273 138	9,15%	2 273 138	9,32%
Gérard GUILLEMOT	1 096 246	7,27%	2 082 492	8,38%	2 082 492	8,54%
Yves GUILLEMOT	838 170	5,56%	1 516 340	6,10%	1 516 340	6,22%
Claude GUILLEMOT	631 839	4,19%	953 678	3,84%	953 678	3,91%
Christian GUILLEMOT	329 348	2,18%	638 696	2,57%	638 696	2,62%
Autres membres de la famille Guillemot (4)	4 732 380	31,37%	9 464 115	38,10%	9 464 115	38,81%
Concert	10 540 674	69,86%	20 270 703	81,60%	20 270 703	83,13%
Auto-contrôle (3)	455 849	3,02%	455 849	1,84%	0	0,00%
Public	4 090 957	27,12%	4 114 175	16,56%	4 114 175	16,87%
TOTAL	15 087 480	100,00%	24 840 727	100,00%	24 384 878	100,00%

(1) Les membres de la famille Guillemot bénéficient de droits de vote double attachés à certaines de leurs actions.

(2) Contrôlée à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(3) Actions propres privées de droit de vote.

(4) Conjoint et descendants de Messieurs Claude Guillemot, Michel Guillemot, Yves Guillemot, Gérard Guillemot et Christian Guillemot, étant précisé qu'aucun ne détient individuellement au moins 5% du capital ou des droits de vote de la société.

3.2. Délégations et autorisations en matière d'augmentation de capital

Date de la délégation	Objet de la délégation	Plafond (1)	Durée de la délégation	Utilisation au cours de l'exercice clos le 31/12/2024
01/06/2023	1- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros Montant nominal maximal des titres de créance donnant accès à des titres de capital susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 31/07/2025	Néant

Date de la délégation	Objet de la délégation	Plafond (1)	Durée de la délégation	Utilisation au cours de l'exercice clos le 31/12/2024
01/06/2023	2- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'offre(s) au public autre que celles visées au 1° de l'article L.411-2 du code monétaire et financier	Montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros Montant nominal maximal des titres de créance donnant accès à des titres de capital susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 31/07/2025	Néant
01/06/2023	3- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'offre(s) visée(s) au 1° de l'article L.411-2 du code monétaire et financier	Montant nominal maximal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros Montant nominal maximal des titres de créance donnant accès à des titres de capital susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 31/07/2025	Néant
01/06/2023	4- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de fixer, dans la limite de 10% du capital social par an, le prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre d'offre(s) au public autre que celles visées au 1° de l'article L.411-2 du code monétaire et financier ou dans le cadre d'offre(s) visée(s) au 1° de l'article L.411-2 du code monétaire et financier	Dans la limite de 10% du capital social par an	26 mois soit jusqu'au 31/07/2025	Néant
01/06/2023	5- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions susceptibles d'être décidées par le conseil d'administration (en vertu des délégations 1, 2 et 3 ci-dessus) en cas de demande excédentaire	Dans le respect des dispositions de l'article R.225-118 du code de commerce (c-à-d dans la limite de 15% de l'émission initiale)	26 mois soit jusqu'au 31/07/2025	Néant
01/06/2023	6- Délégation de pouvoir donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Dans la limite de 10% du capital social de la société	26 mois soit jusqu'au 31/07/2025	Néant
01/06/2023	7- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe	Dans la limite de 2% du montant du capital social de la société	26 mois soit jusqu'au 31/07/2025	Néant
01/06/2023	8- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de la société au profit des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées	Pourcentage maximal du capital social pouvant être attribué : 2%	38 mois soit jusqu'au 31/07/2026	Néant
01/06/2023	9- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées	Dans la limite d'un montant nominal global de 800 000 euros	38 mois soit jusqu'au 31/07/2026	Néant

(1) L'assemblée générale des actionnaires du 1^{er} juin 2023 a fixé le plafond global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des délégations de compétence, de pouvoir et/ou des autorisations figurant dans le présent tableau récapitulatif à un montant nominal maximum global de huit millions d'euros.